



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



04184162

Deposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de HUY, aux fins
de publicité au M.B. ou B.N.
22 DEC 2004
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **VETERINAIRE BATAILLE EMMANUEL**

Forme juridique : Société civile sous forme de Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : rue de Fize-Fontaine, 17 à 4537 Verlaine

N° d'entreprise : 0446.779 030

Objet de l'acte : **Augmentation du capital - Conversion du capital en euros - Modification de l'objet social - Adaptation des statuts au Code des sociétés**

D'un acte reçu par Maître Louis le Maire, Notaire à Verlaine, en date du 1^{er} décembre 2004, enregistré à Hannut, le 7 décembre 2004, volume 493, folio 82, case 7, il résulte :

- Que le capital a été augmenté à concurrence de trois cent soixante-huit euros soixante-trois cents (368,63 €) pour être porté d'un million sept cent cinquante mille francs (1 750.000 BEF) ou quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-un euros trente-sept cents (43 381,37 €) à quarante-trois mille sept cent cinquante euros (43.750,00 €) sans apport nouveau et sans création de parts nouvelles par prélèvement sur le bénéfice reporté et la valeur nominale des parts est supprimée.

- Qu'un nouvel alinéa libellé comme suit a été ajouté après le premier alinéa de l'article 3 des statuts traitant de l'objet social:

« La société a également pour objet la réalisation, principalement en Belgique mais également dans tous pays quelconques pour compte propre de toutes opérations foncières et immobilières, notamment

- l'achat, la vente, l'échange, la construction, la reconstruction, la démolition, la transformation, l'exploitation, la location de tous immeubles bâtis, meublés ou non.

- l'achat, la vente, la mise en valeur de lotissements, l'exploitation, la location et l'affermage de tous immeubles non bâtis »

- Que les statuts ont été adaptés au Code des sociétés

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Louis le Maire,

Notaire à Verlaine